RÉSOLUTION OIV-SECSAN 463-2015

DIRECTIVES POUR LES RECHERCHES FUTURES SUR LES EFFETS DE LA CONSOMMATION DE VIN

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

CONFORMÉMENT à l'article 2 (2) (a) de l'Accord portant création de l'OIV, déterminant les attributions de l'OIV :

« promouvoir et orienter les recherches et expérimentations scientifiques et techniques afin de satisfaire les besoins exprimés par ses membres, en évaluer les résultats en faisant, en tant que de besoin, appel aux experts qualifiés et en assurer éventuellement la diffusion par les moyens appropriés »,

PRENANT EN COMPTE l'article 2 (2) (g) de cet Accord, « participer à la protection de la santé des consommateurs et contribuer à la sécurité sanitaire des aliments »,

PRENANT EN COMPTE les actions contemplées par les Plans stratégiques de l'OIV 2012-2014 et 2015-2019,

PRENANT EN COMPTE les documents de synthèse présentés lors des sessions précédentes du Groupe d'experts de l'OIV « Consommation, nutrition et santé »[1][2][3][4],

PRENANT EN COMPTE les travaux d'autres organisations internationales, incluant l'Organisation mondiale de le santé (OMS), sur les effets de la consommation de boissons alcoolisées sur la santé humaine,

CONSIDÉRANT qu'il a été décidé d'adopter des recommandations pour les recherches futures à entreprendre dans le domaine de la consommation de vin et de ses conséquences positives et négatives sur la santé humaine au travers de la résolution OIV-SECSAN 455-2013, La consommation de vin et ses effets sur la santé humaine,

INVITE les États membres et les observateurs de l'OIV ainsi que la communauté scientifique à informer régulièrement l'OIV de l'avancement des recherches menées dans les domaines cités ci-après,

DÉCIDE de recommander, en prenant en compte les résultats obtenus à ce jour, les axes suivants pour les recherches futures à entreprendre :

- conduire des recherches sur la relation possible entre une consommation modérée de vin associée aux repas et la réduction des effets oxydatifs de l'éthanol, y compris la période de stress oxydatif postprandiale,

Exemplaire certifié conforme Mayence, 10 juillet 2015
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Jean-Marie AURAND

© OIV 2015

- conduire des études randomisées et soigneusement contrôlées au sein de populations appropriées, et/ou avec un large échantillonnage, en employant des biomarqueurs sensibles, afin d'étudier l'impact de la consommation modérée de vin associée aux repas sur le stress oxydatif et d'autres marqueurs biologiques chez l'humain,
- conduire des recherches afin de préciser :
 - les conditions dans lesquelles une consommation faible à modérée de vin est susceptible d'affecter la mortalité de toute cause chez l'homme et chez la femme, indépendamment de l'augmentation de l'âge, par rapport aux non-buveurs,
 - les conditions dans lesquelles une consommation faible à modérée de vin est susceptible d'affecter la mortalité par maladies cardiovasculaires chez l'homme et chez la femme par rapport aux non-buveurs,
 - les conditions dans lesquelles la présence d'une consommation faible à modérée de vin dans le régime alimentaire quotidien est susceptible d'affecter l'apparition de déclins cognitifs et de démence,
 - les conditions dans lesquelles la présence d'une consommation faible à modérée de vin dans le régime alimentaire quotidien est susceptible d'affecter les risques de décès causés par certains cancers, y compris :
 - la promotion de recherches (activités mécanistiques, génétiques, in vitro et in vivo) et l'analyse des relations entre le mode, la fréquence et la dose de consommation de vin (comparé à d'autres boissons alcoolisées) et certains cancers,
 - l'évaluation de l'efficacité des composés phénoliques du vin sur la présence ou l'absence d'éthanol en tant qu'agents chimiopréventifs,

- poursuivre le travail destiné à déterminer si l'alcool, les composés phénoliques et d'autres composants du vin procurent divers effets protecteurs dans les cellules, les organes et les tissus du corps humain,
- conduire des études portant sur la diversité des motivations des consommateurs, sur les modalités de consommation spécifiques au vin, y compris des comparaisons avec d'autres boissons alcoolisées et non alcoolisées.

Exemplaire certifié conforme Mayence, 10 juillet 2015
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Jean-Marie AURAND

© OIV 2015

[1] Document OIV CIV-CONUSA 2010-03 13

[2] Rapport sur : Wine and Oxidative stress: Up to date evidence of the benefit of wine consumption on oxidative stress in humans. María Isabel Covas, Philippe Gambert, Rafael de la Torre. Document OIV CIV-CONUSA 03 2009-08

[3] Wine and oxidative stress: up-to-date evidence of the effects of moderate wine consumption on oxidative damage in humans. M.I. Covas, P. Gambert, M. Fitó, R. de la Torre. Atherosclerosis, 2010 ; 208(2):297-304

[4] Bioavailability of wine-derived phenolic compounds in humans: a review. C. Stockley, P.L. Teissedre, M. Boban, C. Di Lorenzo, P. Restani. Food Funct. 2012 : PMID:22728778

Exemplaire certifié conforme Mayence, 10 juillet 2015
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Jean-Marie AURAND

© OIV 2015